Devoir surveillé – le présent et le passé : présent simple, be + -ing, was / were, prétérit — niveau ★★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Anglais 5e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Qui a raison ? *(4 pts)*

Deux élèves ne sont pas d'accord. Dis qui a raison et justifie en français avec la règle du cours.

a) Lina écrit : *Everybody were happy at the end of the match.* Elle explique : « *everybody*, c'est tout le monde, donc plusieurs personnes : *were*. » Tom répond : « Non, il faut *was*. »

b) Hugo écrit : *Don't call us now, we are having a picnic in the park!* Jade le corrige : « *have* est un verbe d'état, il ne se met jamais en *-ing*. »

c) Inès affirme : « Le *-ed* de *danced* se prononce /d/, comme dans *lived*, parce que *dance* et *live* finissent tous les deux par un *e*. » Yanis répond : « Non, *danced* se prononce avec /t/. »

d) Noé écrit : *Who did call you last night?* Léa propose : *Who called you last night?* Noé répond : « Au prétérit, une question prend toujours *did* ! »

Exercice 2 – Erreurs cachées *(5 pts)*

Max a écrit le compte rendu d'un voyage scolaire. Certaines lignes sont justes, d'autres contiennent **une** erreur. Pour chaque ligne, dis si elle est juste ou fausse et justifie en français ; si elle est fausse, récris-la corrigée.

a) Last month, my class went to Edinburgh by train.

b) The journey were very long, but nobody was bored.

c) On the first morning, there were a lot of noise in the streets and it was very windy.

d) Today I'm still thinking about this trip: I think it was the best week of the year.

e) Every year, our school is organising a trip abroad, and next year we're going to Dublin.

Exercice 3 – Problème — l'agenda de Lily *(4 pts)*

Nous sommes le mercredi 14 octobre, il est 16 h 30. Voici l'agenda de Lily, 12 ans (*freezing* = glacial ; *a coach* = un car). Réponds en anglais : à toi de choisir le temps de chaque verbe.

Jour	**Note de Lily**
lundi 12	piscine avec Chloe — l'eau était glaciale !
mardi 13	anniversaire de Mamie : j'ai fait un gâteau au chocolat
mercredi 14	cours de piano, comme tous les mercredis, de 16 h à 17 h
vendredi 16	cinéma avec Sam à 20 h (billets achetés)
samedi 17	match de handball : départ du car à 8 h 15 (horaire du club)

a) Raconte la journée de lundi en deux phrases : où Lily est allée et avec qui, puis comment était l'eau.

b) Il est 16 h 30 : écris ce que Lily fait en ce moment, puis ce qu'elle fait tous les mercredis, et explique en français pourquoi les deux temps sont différents.

c) Pose à Lily la question « Qu'est-ce que tu as fait pour ta grand-mère mardi ? », puis écris sa réponse (*I…*).

d) Écris une phrase sur vendredi et une phrase sur le départ du car samedi, et justifie en français le temps de chacune.

Exercice 4 – Traduction sans filet *(4 pts)*

Traduis ces phrases en anglais. Chaque phrase contient au moins un piège du cours.

a) « Mon père est né à Brest. Quand il avait dix ans, il habitait près du port. »

b) « Hier à 21 h, je lisais dans ma chambre et mes parents regardaient un film. »

c) « Tu avais raison : il n'y avait pas de neige à la montagne. »

d) « Regarde ! Papa goûte la soupe : il pense qu'elle a besoin de sel. »

Exercice 5 – Le nouvel élève *(3 pts)*

Un nouvel élève, arrivé de Londres, se présente dans le journal du collège. Écris son texte en anglais (6 à 8 phrases) en respectant les trois consignes.

a) Sa vie à Londres : *was born*, une phrase avec *when I was…*, un verbe régulier et un verbe irrégulier au prétérit, et une négation avec *didn't*.

b) Sa vie ici, maintenant : une habitude, une situation temporaire et un verbe d'état.

c) Pour finir : un projet déjà organisé, puis une question au prétérit posée aux lecteurs, avec un mot interrogatif.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).